

# D'INSCRIPTION

Dimanche 24 septembre 2017



# Brocante « vide grenier »

Rue René CASSIN

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

AUPRES DE FANNY BERGER, CHARGÉE DE MISSION COHÉSIONS SOCIALES

01.64.05.20.22 - [fanny.berger@chevry-cossigny.com](mailto:fanny.berger@chevry-cossigny.com)

## **La commune de Chevry-Cossigny organise une brocante dimanche 24 septembre 2017 de 5h à 18h.**

Les emplacements doivent obligatoirement être :

- Tenus par les personnes désignées sur le formulaire d'inscription
- Correspondre à l'activité déclarée lors de l'inscription.

Nous vous rappelons que tous les renseignements fournis engagent la responsabilité du déclarant. L'organisation se réserve le droit d'exclure du vide-grenier, tout exposant ayant effectué une fausse déclaration sur la nature de ses activités.

Les exposants devront **impérativement** se présenter au poste d'accueil à l'heure indiquée sur leur confirmation d'inscription après réception du dossier complet.

Le (ou les) numéros (s) d'emplacement leur seront communiqué (s) par courrier (dématérialisé de préférence).

### **STATIONNEMENT DES VEHICULES**

L'accueil des exposants se fera à partir de 5h du matin, la circulation des véhicules est uniquement autorisée avant 8h00. Passé cet horaire, tous les véhicules doivent, sauf autorisation particulière et exceptionnelle, être **garés sur les parkings réservés aux exposants** (Parkings qui vous seront indiqués par la sécurité à l'accueil). Les rues concernées par le vide-grenier seront interdites à la circulation.

Passé 8h00, vous ne pourrez plus accéder à votre emplacement et aucun véhicule ne sera autorisé à circuler sur les lieux du vide-grenier jusqu'à 18h00.

Le soir, après 18h00, les exposants seront autorisés à circuler selon le plan fourni par l'organisation.

### **HORAIRES D'INSTALLATION**

Les créneaux horaires d'installation indiqués sur les confirmations d'inscription ont pour but, vu l'étroitesse des lieux, de réguler dans la mesure du possible le flux des arrivants et de permettre à chacun de s'installer confortablement.

Les exposants sont donc priés de se conformer à ces préconisations pour le bien être de tous.

### **CIVISME**

L'organisation vous loue un emplacement propre à votre arrivée. Il est donc instamment demandé aux exposants de respecter les lieux et de nettoyer leur emplacement à l'issue du vide-grenier. Il vous sera remis des sacs poubelles par les organisateurs. Les déchets devront être enfermés dans ces sacs poubelles et emportés chez vous. Le chèque de caution ne vous sera rendu qu'après constatation de la propreté de votre emplacement.

# REGLEMENT INTERIEUR

## SECURITE

Un service de sécurité est mis à la disposition des exposants et du public sur les lieux du vide-grenier.

Il est aussi habilité à contrôler la validité des inscriptions. Soyez donc en possession de votre confirmation d'inscription reçue par chaque exposant.

## EMPLACEMENTS

Les emplacements ne sont pas couverts. Aucun matériel n'est fourni par l'organisateur du vide-grenier.

Les emplacements qui ne seront pas occupés après 8h seront considérés comme disponibles et deviendront la propriété de l'organisateur.

Les passages piétons, marqués d'une croix, doivent être rigoureusement respectés. **Il est interdit de stationner dans les cours privés et d'accrocher quelconque objet sur les volets ou rebord de fenêtres des habitations.**

En cas de non respect, nous serons obligés de demander le départ de l'exposant concerné.

En cas de dégradation, le chèque de caution ne sera pas rendu.

## RESTAURATION SUR PLACE

Les seuls métiers de bouche autorisés à pratiquer la vente le jour de ce vide-grenier sont les commerçants de CHEVRY-COSSIGNY et l'organisation.

**Pour le bon déroulement de la brocante, les emplacements réservés et non occupés seront redistribués après 8h. Toute réservation est considérée comme définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement en cas d'absence ou d'annulation**

**CHAQUE EXPOSANT S'ENGAGE A RESPECTER CETTE REGLEMENTATION ET CONNAIT LA LEGISLATION EN VIGUEUR**



# Fiche d'inscription



**Dimanche 24 septembre 2017 de 5h à 18h**

**Pour tout renseignement contacter Fanny BERGER : 01.64.05.20.22**

**Nom et Prénom** .....

**Adresse** :.....

**Code postal et ville** :.....

**Téléphone** :.....

**Mail : (écrire le plus lisiblement possible – confirmation par retour de mail)**

.....@.....

Joindre la copie de la pièce d'identité recto verso (obligatoire).

**ATTENTION UNIQUEMENT PAR MULTIPLES DE 2 MÈTRES (6M/L MAXI)**

Habitants Chevry :	Personnes Extérieures:
13 € les 2m/1	18 € les 2 m/1
25 € les 4 m/1	36 € les 4 m/1
37 € les 6 m/1	54 € les 6m/1

**Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public et le dossier complet doit être déposé dans la boîte « Brocante – Vide Grenier » mise à disposition en mairie.**

*Un chèque de caution de 30€ à l'ordre du Trésor Public doit être joint au dossier (il vous sera remis après constatation de la propreté de votre emplacement).*

*Toute réservation est considérée définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement en cas d'absence ou d'annulation.*

*Les emplacements réservés et non occupés seront redistribués dès 8h.*

Description des objets présentés:.....

**SOUHAITS PARTICULIERS** (ces souhaits seront suivis dans la mesure du possible. En aucun cas cela doit être considéré comme acquis):

.....

*Je soussigné Mme – M.....*

*Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code de Commerce) et de ma non participation à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code Pénal).*

*Fait à :  
signature*